

ENQUETE PUBLIQUE

Du mercredi 03 juin 2020 au mercredi 17 juin 2020

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC AVENUE DU MARECHAL FOCH – CHATELAILLON PLAGE

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
OBJET DE L'ENQUETE PROCEDURE	3
INFORMATION DU PUBLIC — PUBLICITE	4
INFORMATION DU PUBLIC — CONSULTATION DU DOSSIER	5
CONTENU DU DOSSIER D'ENQUETE	5
DEROULEMENT DE L'ENQUETE	6
Analyse synthetique des observations	7
Conditions reglementaires	7
Conditions pratiques	7
PLANCHE 1- VERIFICATION DES AFFICHAGES	8
PLANCHE 2 - CERTIFICAT D'AFFICHAGE	9

PREAMBULE

Par delibération en date du 18 décembre 2019, le Conseil municipal a prescrit une enquête publique pour la désaffectation et le déclassement d'une partie du domaine public situé devant les parcelles AE 669 et AE 670 pour une superficie de 687.40m²

Par arrêté n° 2020-133 le maire m'a désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête d'une durée de 15 jours consécutifs du 03 juin 2020 au 17 juin 2020 inclus.

OBJET DE L'ENQUETE

La présente enquête publique concerne un projet de désaffectation et de déclassement d'une partie du domaine public

Ce déclassement est nécessaire pour la réalisation d'un programme immobilier comportant 50% de logements locatifs sociaux une maison de quartier et un local associative communal.

La partie de voirie concernée est une voie en impasse qui dessert le foyer l'Age d'Or et desservira le futur projet

Le projet prévoit le déplacement de la voirie et la création de stationnement

Les espaces voirie nouvellement créés seront rétrocédés à la commune après réception des travaux.

« le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil

municipal [.....] Les délibérations concernant le classement ou le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.[.....] l'enquête rendue nécessaire en vertu du deuxième alinéa est ouverte par l'autorité exécutive de la collectivité territoriale ou de l'établissement public de coopération intercommunale propriétaire de la voie et organisée conformément aux dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.».

« Les emprises à déclasser répondent à la définition des biens dépendant du domaine public.»

INFORMATION DU PUBLIC — PUBLICITE

Par affichages réglementaires:

L'avis d'enquête publique sur le projet de déclassement du domaine public a été mis à l'affichage plus de 15 jours avant le début de l'enquête :

Par insertion sur le site internet de CHATELAILLON PLAGE - à la mairie 20 bd de la Libération

- ainsi que sur les lieux concernés par le projet.

Les 2 affiches apposées sur les lieux étaient visibles depuis l'espace public et l'affichage a été maintenu pendant toute la durée de l'enquête publique aux endroits illustrés sur la planche 1.

- delibération du 18 décembre 2019 prescrivant l'enquête publique et en organisant ses modalités ;
- arrêté de désignation du commissaire enquêteur
- arrêté prescrivant la 1ère enquête publique du 30 mars au 14 avril 2020
- arête prescrivait la reprise de l'enquête publique suite au Covid-19 du 03 juin 2020 au 17 juin 2020

- Notice explicative , indiquant notamment (l'objet du projet de désaffectation et de déclassement et les raisons pour lesquelles il a été retenu ; la nomenclature des voies et des équipements annexes dont le transfert est envisagé ; l'état parcellaire; un plan de situation la mention des textes qui régissent la procédure

Ce dossier est accompagné d'un registre, document à feuillets non mobiles comportant 6 pages numérotées destinées à recevoir les observations du public.

A la clôture de l'enquête, les pièces administratives ont été complétées par le certificat d'affichage , annexes planche 2, délivré par la commune

DEROULEMENT DE L'ENQUETE

L'enquête a débuté le mercredi 03 juin 2020 à 14h00 et s'est terminée le mercredi 17 juin à 17h00.

Durant cette période le public pouvait consulter, aux heures d'ouverture, les dossiers d'enquête déposés, à la mairie et consigner ses observations sur un registre destiné à cet effet

recueillis au cours de l'enquete, me permettent de disposer d'elements suffisants pour conclure et formuler un avis sur ce projet.

Conclusions et avis faisant (l'objet d'un document separe.

Fait a CHATELAILLON PLAGES le 29 juin 2020

Le Commissaire Enqueteur

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'Y' followed by a long horizontal stroke that tapers to the right.

YVON NEVEUX

ATTESTATION

Je soussignée Régis LEBAS, Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme, certifie que les affichages suivants ont été réalisés pour l'enquête publique portant sur la désaffectation et le déclassement d'une partie du domaine public avenue du Marechal FOCH :

AFFICHAGE sur le terrain :

Du 15 mai 2020 au 18 juin 2020

AFFICHAGE sur le site internet :

Du 15 mai 2020 au 18 juin 2020

AFFICHAGE en mairie

Du 15 mai 2020 au 18 juin 2020

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit,

Châtelailon-Plage, le 22/06/2020


Régis LEBAS 